## EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférent au	En exercice	Qui ont pris
conseil		part à la
municipal		délibération
15	15	13

Convocation le 21/10/2024, affichée le 21/10/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le sept du mois de novembre, le conseil municipal de LABASTIDE-MARNHAC s'est réuni en mairie sous la présidence de Mme Josiane MIO-BERTOLO, Adjointe au Maire

<u>Etaient présents</u>: Josiane.MIO-BERTOLO — Marie.CALMON-LAGARRIGUE — Fabrice.CLARY — Julian.GOMEZ — Jean-Marc.LAVIALE — Evelyne.CRABOL — Sylvia .BAQUE — Pierre.MASSABEAU — Sylvie.LOUIS — Evelyne.DESCHAMPS — Benoit.JURASCHEK — Liliane,RESSEGUIER — Jean-Jacques.BOUSQUET.

Absents: Daniel JARRY - Olivier TAURAND

Secrétaire de séance : Fabrice CLARY

## Objet: Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un emploi d'adjoint technique territorial principal 2ème classe 31h/semaine pour assurer les missions de garderie, de cantine et de ménage dans les locaux de l'école et autres locaux municipaux.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

## décide :

- La création, à compter du 01/01/2025, d'un emploi permanent à temps non complet 31h / semaine d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe,
- La suppression à compter de cette même date d'un emploi permanent à temps non complet 31h / semaine d'adjoint technique territorial,

## AR Prefecture

046-214601379-20241107-202411004-DE Reçu le 12/11/2024

Duánian

- que les crédits suffisants seront prévus au budget de l'exercice.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus, Pour copie conforme

L'ADJOINTE AU MAIRE,

Josiane MIO-BERTOLO

Acte rendu exécutoire le